

PRÉFET DES YVELINES

LE PRÉFET

Versailles, le 19 mars 2020

Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Yvelines,

Quelques infos sur la crise sanitaire sans précédent que nous traversons :

1 – nous avons tous constaté un relâchement dans l'observation du confinement. C'est de la folie. En concertation avec mes collègues d'Île-de-France, j'ai décidé de prendre, ce soir, un arrêté préfectoral de limitation d'accès aux berges (sauf riverains) et de fermeture des parcs, jardins et promenades. Il vous sera adressé, bien entendu, dès publication.

2 – je fais procéder au recensement de tous les stocks de masques et de gel dans le département. Nous allons nous organiser à l'échelle de l'Île-de-France pour gérer ce qui existe et donner la priorité d'attribution aux médecins et soignants.

A mon cabinet, c'est Fabien Neyrat, directeur des sécurités, adjoint au directeur de cabinet, qui en est chargé. (06 22 73 25 12 – fabien.neyrat@yvelines.gouv.fr)

3 – mais nous considérons que les pompiers, les policiers et les gendarmes doivent pouvoir utiliser au plus vite des masques adaptés, surtout lorsqu'ils effectuent des contrôles. Nous nous employons à faire changer la « doctrine d'emploi », totalement solidaires entre préfets d'Île-de-France. Plusieurs d'entre vous m'ont demandé comment aider : c'est le point le plus urgent à obtenir, nos forces doivent pouvoir se protéger.

4 – le plus nécessaire, à court terme, c'est que le confinement soit respecté et qu'on puisse en contrôler le respect.

Bien amicalement à vous.



Jean-Jacques BROT